

Bandol

Journal Municipal n°27 - Jan. / Fév. / Mars 2020



- Une inauguration scintillante
- Lutte contre les inondations
- Une rentrée culturelle surprenante



Formalités Administratives

Ce qui change pour cette élection :

- **L'inscription** est désormais possible jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- **La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même** sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée

Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr.

Dates des élections municipales

Les prochaines élections se dérouleront le dimanche 15 mars pour le premier tour et le cas échéant, le second tour aura lieu le 22 mars 2020.

Vous n'avez pas d'accès Internet ?

Vous pouvez demander au service des formalités administratives, une vérification des listes et une réinscription sur le répertoire unique en joignant un justificatif de domicile et une pièce d'identité.



Les rencontres du Maire se poursuivent les mercredis de 11h à 12h :

le 08 janvier 2020 : quartier Porte d'Azur (pharmacie Porte d'Azur)

le 05 février 2020 : quartier Pierreplane (pharmacie de Pierreplane)

Sommaire

3 - ÉDITO

4/7 - ON EN PARLE

8/14- ACTUALITÉS

15 - À VENIR

16 - BANDOL C'EST VOUS

17 - FOCUS

18 - BILLETS

19- CARNET

Directeur de la publication : Jean-Paul Joseph / Directeur de cabinet : Patrick Gabet
Conception graphique : Service Communication / Impression : SIRA
Dépôt légal 25 septembre 2003 - Ne pas jeter sur la voie publique

Prise de rendez-vous avec les élus : 04 94 29 12 49 / Standard de la mairie : 04 94 29 12 30
Le Maire reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville, place de la Liberté.

Retrouvez-nous sur bandol.fr et sur [villedebandol](http://villedebandol.fr)



Le journal municipal, mode d'emploi : trimestriel / 7 000 exemplaires / Publipostage / Points de dépôts

Reportages et informations sur la vie bandolaise / Comprendre l'action municipale

Voeux du maire

A l'aube de 2020, arrêtons-nous un instant sur l'année, pleine d'événements et riche d'expériences, qui vient de s'achever. Prenons le temps et le recul nécessaire avant de repartir d'un bon pied vers les prochains défis à relever et objectifs à atteindre.

2019 aura vu le quai Charles de Gaulle achevé. C'est une étape importante, un projet que les bandolais attendaient depuis plus de 40 ans. La perspective redessinée, la végétalisation largement augmentée et une plus grande surface de perméabilité des sols sont les atouts majeurs de cet espace de vie retrouvé. Car c'est bien l'Homme qui est au centre de cette transformation : large promenade, déambulation plus attractive, mise en valeur des boutiques, des bars et des restaurants.

Tout concourt à redonner à la vitrine de Bandol le charme et la renommée qui firent ses beaux jours jusque dans les années 2000. Dans quelques semaines, l'entrée de ville et le Casino retrouveront eux aussi les atouts et l'attrait nécessaire pour séduire le premier regard. Une belle entrée de ville est le gage d'une impression positive qui sera confirmée par les aménagements du nouveau quai Charles de Gaulle.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, le quai de Gaulle ce n'est pas tout Bandol. C'est pourquoi les travaux de réfection des façades, de la toiture et du clocher de l'église vont être engagés. Celles de l'Hôtel de Ville ont été terminées en novembre et cela redonne à notre place de village typiquement provençale un cachet apprécié de tous. Ces travaux viennent compléter ceux qui ont été réalisés au cours de l'année dans tous les quartiers pour plus de deux millions d'euros (plus de six millions sur trois ans). Enfin, le centre ancien (rue Marçon, rue de la République...) va faire l'objet d'une vaste rénovation des façades de ses immeubles grâce à un programme de subventions. Les travaux de la nouvelle capitainerie et la réfection du quai côté ouest vont commencer. Tout cela va dans le sens d'une meilleure offre de services et montre une jolie dynamique.



Cette fin d'année a été marquée par de fortes pluies et chacun a en mémoire le déluge qui s'est abattu sur notre commune en fin d'après-midi le 23 octobre. Pendant quelques minutes, l'intensité était si grande qu'elle a dépassé les mesures observées pour des pluies d'occurrence centennale. Aucun réseau d'évacuation des eaux pluviales ne peut résister à une telle quantité d'eau en si peu de temps. Les commerces du quai de Gaulle ont été moins impactés que par le passé, ce qui montre que le redimensionnement des ouvrages concernant le pluvial est efficace. Veiller à la prévention des inondations est une réflexion que nous menons depuis 2014. Les réponses sont multiples et les paramètres à prendre en compte très complexes. Il nous faut encore mieux faire face au réchauffement climatique et à la répétition d'événements qui deviennent de moins en moins exceptionnels, c'est aujourd'hui une priorité.

2020 s'ouvre sur une décennie qui va voir de nouveaux défis se dresser devant nous : qualité de vie, sécurité, environnement, développement durable, pouvoir d'achat sont parmi les premières préoccupations de nos concitoyens. Nous devons les

aborder avec sérénité et détermination en fixant un cap et en le maintenant, en analysant correctement chaque situation et en proposant des réponses adaptées, en nous gardant de (nous) promettre ce que nous savons ne pas pouvoir tenir.

Mais il est un sujet qui devance de très loin tous les autres : nos proches, notre famille est ce qui est le plus important. Veillons sur eux, prenons le temps de partager, de rire, de leur dire toute notre affection. Et montrons-leur qu'ils peuvent compter sur nous.

Ces mots ne sont pas que de bonnes résolutions. Ils incarnent les valeurs qui sont les miennes et que je partage avec vous.

En ce début d'année 2020, permettez-moi de vous adresser mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour vous et vos proches. Bonne année 2020 !

Jean-Paul Joseph,
Maire de Bandol



Le 23 octobre 2019 : des pluies exceptionnelles, un épisode méditerranéen violent.

Le 23 octobre 2019, en 2 heures plus de 87 millimètres de précipitations sont tombées à Bandol, soit l'équivalent de plus de 2 mois de pluie provoquant inévitablement des inondations.

Cette pluviométrie exceptionnelle excède les pluies d'occurrence décennale. L'intensité a même atteint en 6 minutes 21,4 mm, supérieure sur cette courte période à une pluie d'occurrence centennale (19,7 mm).

L'état de catastrophe naturelle a été déclaré par arrêté du 30 octobre 2019.

Les travaux du quai de Gaulle : de l'étude hydraulique à la réfection du pluvial

Avant de réaliser les travaux du quai de Gaulle, la commune a commandé une étude hydraulique afin d'établir un état des lieux du réseau pluvial existant ainsi que les préconisations adaptées au projet. Une modélisation des pluies a été effectuée pour l'ensemble du réseau pluvial de la zone concernée par les travaux.

Pour compléter ces travaux très importants de redimensionnement du réseau pluvial, 10 ouvrages terre/mer seront réalisés à moyen terme pour lutter contre les pollutions accidentelles. Ils permettront également de retenir les éléments solides flottants lors des épisodes pluvieux de faible intensité et lors du nettoyage des rues.

Les travaux du quai de Gaulle ont aussi permis d'augmenter la perméabilité du sol en augmentant les espaces verts de plus de 40%.



Sur le quai de Gaulle, la collecte est assurée notamment par une ligne de caniveaux à fente à section constante connectée sur le réseau pluvial créé en parallèle. Même si la fente du caniveau est à peine plus large qu'une pièce d'un euro, la surface d'évacuation des eaux a été multipliée au moins par 8.



PRÉVENTIONS DES INONDATIONS : LES MESURES EN PLACE

A chaque alerte émise par Météo France et relayée par la Préfecture :

- **Activation du plan communal de sauvegarde (prêt à être déclenché)**
- **Information de la population par SMS (sur abonnement gratuit)**
- **Déclenchement d'une astreinte**
- **Préparation du matériel d'accueil et des locaux (en cas de besoin)**
- **Activation de la cellule de crise dès que la gravité de la situation l'exige**

Il est à noter qu'après l'épisode du 23 octobre, la Préfecture a renforcé son système d'alerte en demandant à toutes les communes impactées de faire remonter les informations en temps réel à la cellule de crise départementale mise en place.

Lutte contre les inondations : du concret et des actions

- En 2008, la commune a souhaité disposer d'un Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées et des Eaux Pluviales pour mieux comprendre et apprécier le fonctionnement des réseaux, optimiser les travaux à engager et se doter d'un outil de programmation des actions et des investissements à réaliser.
- Dès 2014, l'action de la commune s'est portée en premier lieu sur le réseau d'assainissement pour préserver la qualité des eaux de baignade.
- Début 2015, juste après les événements terribles du 13 septembre 2014, la commune a souhaité engager la réactualisation du Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial (SDAP) datant de 2008. Deux bassins de rétention étaient alors prévus. Au regard de la faible disponibilité foncière, ils n'auraient permis d'éliminer les débordements seulement sur des pluies de faible occurrence (2 à 5 ans).
- En 2017, l'annonce de la prise de compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) par la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume a contraint la commune à geler les projets d'investissements. Ce transfert de compétence a été effectif au 1^{er} janvier 2018. La GEMAPI assure entre autre la gestion des aménagements hydrauliques fonctionnant sur le principe général de prélèvement d'une partie des cours d'eau en crue aux fins de stockage provisoire dans un réservoir (bassin de rétention) prévu à cet effet ainsi que les aménagements des bassins versants.
- Entre 2015 et 2019, la commune de Bandol a consacré un investissement de 1 626 980 € TTC, hors étude, pour l'amélioration de son réseau pluvial (élargissement du réseau pluvial rue Balzac, raccordement sous-terrain de plusieurs parties aériennes à Pierreplane...)
- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) modifié en 2016 prend en compte les problématiques environnementales et notamment la prévention du risque inondation. Il est ainsi exigé, pour toute demande de permis de construire, la réalisation d'un système de rétention adapté afin de compenser l'imperméabilisation de la parcelle construite.
- La CASSB a acté en octobre 2018 la création d'un bassin de rétention de 1 700 m³ pour un montant de 500 000 € HT. Un tel bassin ne permettrait de contenir qu'une pluie d'une occurrence de moins de 5 ans. Ce bassin n'a toujours pas été réalisé.
- Depuis le 1^{er} janvier 2019 la CASSB et ses communes membres ont décidé d'un transfert anticipé de la compétence « Gestion des eaux pluviales urbaines ». Rappelons que seule la commune de Bandol s'est opposée par un vote unanime de son conseil municipal à ce transfert de compétence anticipée.
- L'intercommunalité vient d'engager pour Bandol en 2020 un nouveau Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial. La commune ne peut donc plus missionner une étude hydraulique globale sur l'ensemble du territoire, c'est la communauté d'agglomération qui doit la diligenter. Cette étude est urgente comme l'a rappelé le Maire de Bandol dans un courrier adressé au président de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume.



La répétition des phénomènes pluvieux et des épisodes méditerranéens montre les signes d'un changement climatique qui appelle tous les intervenants à activer les processus de prévention des inondations. Face au changement climatique, il faut un changement de politique.

Maison des vins

L'immeuble de la Maison des vins reste municipal

Le 15 octobre 2019, l'appel d'offre pour la vente de l'immeuble s'est avéré infructueux, la polémique générée autour de cette vente ayant découragé les acquéreurs potentiels qui s'étaient manifestés.

La ville décide de se porter acquéreur et d'indemniser elle-même la SOGEBA.

A noter que lors du dernier conseil communautaire, la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume (CASSB) a retiré sa proposition d'acquisition de la Maison des vins de Bandol, pour laquelle elle avait formulé une offre informelle.

Cette décision prise par la ville concerne le bâtiment appelé « Maison des vins » constitué de huit locaux : trois à chaque étage, et deux avec vitrine au rez-de-chaussée. Un de ces deux locaux est loué à l'œnothèque des vins de Bandol, EURL gérée par l'association des vins de Bandol et à un exploitant privé.

En 2016, pour échapper à une gestion privée, la SOGEBA (Société de Gestion du port de Bandol) signe une convention de Quasi Régie (contrat de concession / échéance 2057) avec la commune de Bandol. Cependant la SOGEBA est une SEML (Société d'Economie Mixte Locale), ses statuts ne l'autorisent pas à gérer de l'immobilier.

En conséquence la SOGEBA devait se séparer de ce patrimoine immobilier sous réserve de :

- la résiliation du bail à construction conclu avec la commune
- la fixation d'une indemnité de résiliation à un peu plus de 2 millions d'euros par un expert indépendant.

La décision de vendre l'immeuble fut prise lors du conseil municipal du 25 avril 2018.



Les vigneron et la Fête des vins

Le 2 septembre, le nouveau président des vins de Bandol demande au Maire la garantie que l'œnothèque reste bien dans l'immeuble de la Maison des vins (lettre portée par huissier). Il informe également le Maire que le conseil d'administration de l'association a décidé de suspendre toute discussion relative à la prochaine fête du Millésime, que l'association envisage de supprimer à Bandol ainsi que toutes les autres manifestations prévues.

Aujourd'hui la réponse est sans ambiguïté, la ville en devenant gestionnaire de la Maison des vins, l'œnothèque a désormais la garantie de pouvoir rester dans les murs.

Pour ne pas pénaliser l'Association des vins de Bandol, mais tout en préservant une bonne gestion et un équilibre financier pour la commune, le Maire a proposé de fixer le loyer de l'œnothèque à 230 € par m² et par an. Comparé au loyer payé aujourd'hui, l'augmentation est minime, elle ne constitue que quelques dizaines d'euros supplémentaires. Le prix du loyer au m² proposé reste même très nettement inférieur à ceux pratiqués sur le port.

L'association des vins de Bandol et les gérants de l'œnothèque ont maintenant un délai de deux mois, c'est-à-dire jusqu'à fin janvier 2020, pour répondre (espérons favorablement) à cette proposition. Dans le cas de non acceptation comme pour tout bail commercial, une indemnité d'éviction leur sera versée par la municipalité.

Parallèlement, une discussion très fructueuse a eu lieu entre l'association des commerçants Bandol Plus, les vigneron et la ville pour créer un événement festif le 15 décembre en remplacement de la fête des vins. « Du Bandol et du Bio » a permis à chacun de découvrir ou redécouvrir la sincérité des produits du terroir.



NOUVEAU QUAI CHARLES DE GAULLE : Une inauguration scintillante !

Ça y est ! Ce nouvel aménagement urbain tant attendu a officiellement été inauguré devant un public venu en nombre, vendredi 6 décembre 2019. Plus de 3000 personnes se sont ainsi retrouvées pour déambuler et apprécier ce nouvel espace en compagnie d'étranges chevaux lumineux...

Il est 17h30, les bandolais attendent avec impatience les premières allocutions pour enfin voir couper le ruban inaugural par Jean-Paul Joseph, Maire de Bandol, Emilie Guérel, députée de la 7^{ème} circonscription du Var et Patrick Partouche, président du conseil de surveillance du Groupe éponyme.



Dès lors, une cavalerie des plus étonnantes apparaît au cœur du public : les FierS à cheval ! Instant magique... La compagnie des Quidams présente alors une déambulation d'images, une chevauchée fantastique et une bascule de l'atmosphère dans un monde onirique, poétique qui mène à une succession d'imaginaires ... Un rêve qui passe, en promenades, en cavalcades ... à travers les nouveaux espaces du quai Charles de Gaulle.



Arrivée sur la place de la Liberté, les chevaux s'organisent et proposent au public une véritable chorégraphie, ballet improbable niché au milieu d'une foule conquise. L'heure est ensuite au discours qui marque la solennité d'un moment historique pour notre Cité. Puis, vient le moment tant attendu des illuminations avec son traditionnel compte à rebours entonné par tous les enfants qui accompagnent le Maire pour appuyer sur le déclencheur.

Vin, chocolat et marrons chauds peuvent alors être servis et clôturer cette célébration festive avec la musique et les acrobaties de la Tit'Fanfare pour mettre un point d'orgue à cette soirée qui restera marquée dans tous les cœurs et tous les esprits présents ce soir-là.



Ce qu'en pense Rudy Ricciotti

Que pensez-vous du nouveau quai de Gaule ?

C'est réussi. Je n'ai pas de critique à formuler, ni comme Bandolais, ni comme architecte.

Est-ce un simple « aménagement » ou une nouvelle manière de vivre la ville ?

C'est un regard utile et positif sur la cité balnéaire. La distance avec la nuisance acoustique de la voirie est un privilège pour la vie piétonne.

En quoi et comment l'action des architectes a-t-elle évoluée pour un « mieux-vivre » de l'espace public ?

Il s'agit de prise de conscience. L'exil de la beauté devient insupportable. L'enlaidissement est chronique... publicité, perte patrimoniale, matériaux de pacotilles apparaissent enfin critiquables, mais c'est déjà bien tard.

Pas de nouvel aménagement sans béton. Pourquoi ce matériau est-il indispensable ? Comment le réhabiliter face à sa mauvaise réputation ?

Le béton est un matériau dont l'empreinte environnementale est 80 fois inférieure à celle de l'acier et 220 fois inférieure à celle de l'aluminium. C'est une ressource de proximité dans une chaîne courte de production. Il n'est pas importé et protège une économie territorialisée. Il défend des emplois de proximité et résiste à la perte de mémoire des métiers. En ce sens, il participe à la cohésion économique et sociale.

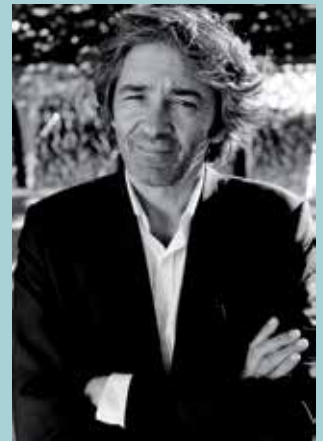
L'architecte doit-il répondre aux nouvelles attentes et mode de vie ou les provoquer ?

Aux deux. Sens, sensibilité, il n'y a ni service, ni prospective. L'architecture française se porte plutôt bien. J'ai fait peut-être environ 200 conférences à l'étranger. Au bilan, nous n'avons rien à envier aux autres pays. Cependant, l'hystérie de la terreur normative crée des dégâts comme dans le logement social où les coûts de construction ont doublé en dix ans sans augmentation de confort qualitatif réel. Sinon, je suis heureux de travailler en France même si j'ai pu dans d'autres lieux (Sao Paulo, Berlin, Liège, etc) trouver des maîtres d'ouvrages d'excellence. Mais être local est un privilège.

Rudy Ricciotti Architecte et ingénieur

*Grand prix national
d'architecture
Médaille d'or de l'Académie
d'architecture
Membre de l'Académie des
technologies
Commandeur des Arts et des
Lettres*

*Né le 22 Août 1952 à Alger
1980 Ecole d'architecture de Marseille
1974 Ecole d'ingénieurs de Genève*



©René Habermacher



Point sur les travaux en entrée de ville

Une entrée de ville plus accueillante

La dernière phase du chantier de rénovation du quai de Gaulle touche à sa fin. L'entrée de la ville est totalement repensée pour laisser plus de place aux piétons dans un environnement végétalisé, ainsi qu'à une véritable gare routière capable de servir l'activité touristique de notre ville.

Vous avez pu constater de nombreuses modifications sur cette zone très importante pour la ville, considérée comme l'une des principales «porte» de Bandol. Tout d'abord, les parvis de la Maison des vins et du Casino de jeux sont totalement redessinés pour faciliter la circulation des piétons dans un environnement agrémenté de nombreuses essences d'arbres et d'arbustes méditerranéens.

Le béton désactivé devrait être coulé devant la Maison des vins dans le courant du mois de janvier. Quant au parvis du Casino de jeux, sa surface devrait être finalisée à la fin février.

Une emprise conséquente a été matérialisée pour laisser la place à la gare routière qui manquait particulièrement à Bandol. Chaque côté de la route pourra ainsi accueillir 2 ou 3 bus.

Par ailleurs, à fin février, un enrobé définitif recouvrira toutes les voies de circulation du nouveau quai de Gaulle, de la plage du Casino jusqu'à la fontaine du bicentenaire.

S'il n'y a pas d'intempéries, l'ensemble de ces travaux devrait donc se terminer dans le courant du mois de mars 2020.



Réaménagement du giratoire des combattants d'Afrique du Nord

Le rond-point dit «de la barque» va se refaire une beauté. En effet, ce giratoire constitue la première image de la ville pour les visiteurs venant de l'ouest.

Créé il y a quelques années, la barque échouée sur son lit de gazon synthétique a fait son temps.

Des travaux vont être entrepris en début d'année afin de végétaliser et de remodeler cet espace. L'idée est de mettre en scène autour des washingtonias existants, des camphriers, des faux poivriers, des érables de Montpellier et des caroubiers. Ils seront accompagnés d'un cortège méditerranéen diversifié.

Au premier plan, des vivaces basses et rustiques composeront une prairie colorée accompagnée d'un paillage minéral local (calcaire blanc lisible dans le paysage environnant). Plus haut, des plantations issues d'une riche histoire d'acclimatation botanique s'installeront, offrant un caractère jardiné à l'ensemble. Enfin, les talus hauts seront composés de massifs arbustifs locaux dessinant la structure persistante de l'aménagement.

Dans un même temps, les terre-pleins situés sur les bas cotés seront végétalisés dans cet esprit afin de créer un ensemble cohérent.



Une rentrée culturelle sensible et surprenante !

Théâtre Jules Verne « saison 2 » : l'éclectisme au rendez-vous

2020 célèbre le centenaire de la naissance d'un artiste hors du commun, auteur du très célèbre « Ecume des jours », il s'agit bien sûr de Boris Vian. Une occasion rêvée pour présenter au théâtre Jules Verne le 29 avril une création (Avignon 2019) du groupe Debout sur le zinc qui réinvente littéralement les chansons de Vian.

Donc, un début d'année placée sous le signe de la littérature. L'occasion de relire avec Jean Terensier, Jean Giono le 27 février ou Stendhal le 28 mai et de rencontrer lors de nos désormais traditionnels rendez-vous « Paroles d'auteurs », Natacha Polony et Périco Légasse le 28 février ou encore Valérie Trierweiler le 24 avril. Les Bandol Jazz Club reviendront également avec de brillants musiciens, notamment les saxophonistes Lisa Cat-Berro le 7 mars, Olivier Chaussade le 4 avril et le guitariste Alex Freiman le 16 mai.

Vous aurez aussi la chance de (re)découvrir des artistes reconnus de la scène musicale française. En effet, Renan Luce viendra présenter son nouvel album éponyme le 1^{er} février,

accompagné d'un orchestre où flûte, hautbois, clarinette, basson, harpe, trombone dansent sur les textes intimes, poignants et poétique de l'auteur.

Après nous avoir fait vibrer lors des Aoûtiennes 2019 avec son incroyable

générosité, c'est Cali qui présentera exceptionnellement à Bandol, son nouveau spectacle le 3 avril, suite à une résidence de création au Centre culturel Tisot à La Seyne-sur-mer.



DSZL - Vian - ©pierrickguidou



Alex Freiman



Cali - ©Yann Orhan

Nouveauté de cette rentrée, la commune souhaite renforcer les actions d'éducation artistique et culturelle et développer une programmation dédiée au jeune public.



Renan Luce - ©JulienT.Hamon

C'est pourquoi le théâtre Jules Verne proposera, en partenariat avec le Pôle, scène conventionnée d'intérêt national, des spectacles de grande qualité à destination des 6 ans et plus. Un concert des Wackids le 21 mars qui fera voyager petits et grands dans la culture rock des années 90, et une pièce de théâtre très émouvante intitulée « Le Tarot du Grand tout » le 7 avril.

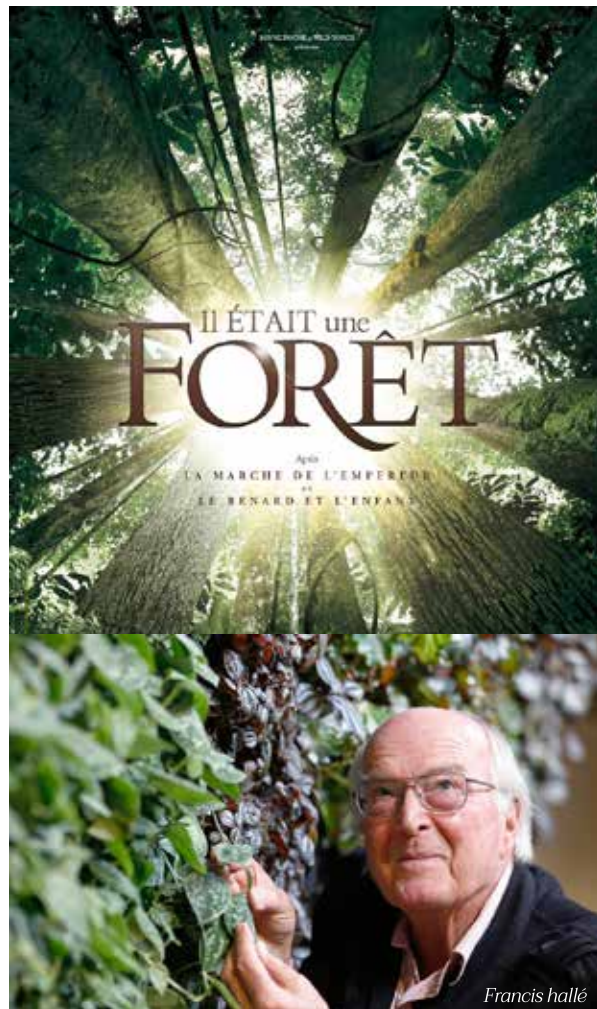
La musique classique ne sera pas en reste avec un surprenant duo sifflet-piano le 26 janvier avec Bertrand Causse, vice-champion du monde de sifflet et la pianiste Christine Chareyron. Vous retrouverez également les chœurs d'E.V.A. et l'orchestre des Gones le 23 mai pour un concert très attendu et une plongée dans l'univers de Mozart et notamment de son célèbre Requiem.

Plus d'infos sur bandol.fr et sur Facebook
Billetterie : Office de tourisme et points de vente habituels

Les arbres au coeur ...

De l'art aux sciences, il n'y a qu'un pas. Le botaniste voyageur Francis Hallé en apporte la preuve. Infatigable défenseur des arbres, il sensibilise le public au respect de cette nature fantastique à travers des expositions, des conférences, des publications et des films. Vous pourrez ainsi assister à une projection du film « Il était une forêt » réalisé par Luc Jacquet, suivie d'une conférence sur le thème de l'intelligence des arbres, samedi 6 juin au théâtre Jules Verne. Ce sera également l'occasion de rencontrer l'artiste Daniel Van de Velde qui exposera à Bandol dans la galerie Ravaisou et présentera ses sculptures monumentales sur la nouvelle promenade du quai Charles de Gaulle.

Daniel Van de Velde réalise ses sculptures à partir d'arbres délaissés qu'il creuse en mettant à jour quelques cernes annuels de croissance. Le tronc entièrement évidé et segmenté, la sculpture devient un vide contenu qui absorbe le regard, le rend terrestre et cosmique à la fois. Ses œuvres, installées en extérieur ou en intérieur, donnent la mesure du lieu où elles s'inscrivent. Elles rendent esthétiquement manifeste, visible, l'énergie naturelle, physique, qui est au fondement de notre univers. Le vernissage de ces expositions est prévu le 19 juin.



Francis hallé



Daniel Van de Velde

L'art contemporain enflamme Bandol

Ces expositions de sculptures monumentales en extérieur commenceront dès le 7 février avec Eldekan. Cet artiste marseillais interprète les volumes, l'équilibre, l'espace, le mouvement, les jeux de lumière, par un travail singulier sur le métal brut. De plus en plus dirigé vers les cubes d'acier, Eldekan a exposé ses totems tutoyant les 3 mètres de hauteur sur les rives du lac Léman pour la biennale de sculpture de Montreux en Suisse, durant l'été 2015.

Il invite le regard et l'esprit à d'autres possibles, en nous offrant une nouvelle lecture de l'ordre établi. Au travers de ses œuvres, il nous propose de poser un regard neuf sur un monde tangible, particulièrement sur la notion « Équilibre/Déséquilibre ».

La galerie Ravaisou présentera encore cette année une programmation artistique très riche et diversifiée et, pour la 4ème année du partenariat entre la ville de Bandol et le Frac PACA, c'est le rapport au feu qui est mis à l'honneur par une exposition composée spécialement pour l'occasion et intitulée « Jusqu'à l'incandescence » présentée à compter du 22 octobre.

La commune de Bandol a par ailleurs décidé de travailler en partenariat avec le Conseil Départemental du Var pour exposer et valoriser leur collection d'art contemporain au sein de la galerie Ravaisou. Cette collaboration a donné naissance à une exposition exceptionnelle qui viendra clôturer quatre années de programmation en embrassant les quatre éléments : l'eau, la terre, l'air et le feu, avec les œuvres d'une douzaine d'artistes, collectées depuis vingt ans par le département.



Eldekan

A travers cette galerie d'exposition, la commune développe de nombreuses actions de médiations culturelles qui permettent à des établissements scolaires ou péri-scolaires de profiter d'ateliers créatifs et de visites guidées pour percevoir, aborder et même expérimenter la création à la manière de l'artiste. Par ailleurs, chaque samedi matin de 10h à 11h, chacun peut s'inscrire pour participer gratuitement à un atelier et une visite de l'exposition (dès 4 ans – inscription sur animationculture@bandol.fr).

Rendez-vous dans la galerie Ravaisou le vendredi 7 février à partir de 17h pour découvrir l'ensemble de cette nouvelle saison !

Plus d'infos sur bandol.fr

Le printemps des potiers 2020 du vendredi 10 avril au dimanche 26 avril

« Terre minérale et végétale »

Comme chaque année, le rendez-vous incontournable du week-end de Pâques revient à Bandol pour la plus grande joie de tous les amateurs de céramiques ou de poteries ! L'association du Printemps des Potiers n'a eu de cesse de proposer au fil des années des expositions thématiques rassemblant la scène céramique française et internationale. Pour sa 37^e édition, Le Printemps des Potiers aura pour thème « Terre Minérale et Végétale ».

Claire Linder



Expositions

- > **Médiathèque**, exposition didactique sur l'argile du 28 mars au 26 avril et lecture de contes
- > **Cénothèque**, Maison des Vins de Bandol, exposition « Autour du vin » des potiers et céramistes de la région du 4 au 26 avril
Vernissage vendredi 3 avril 18h
- > **Exposition photographique Hall de la Maison Tholosan** Du 10 au 26 avril,
Vernissage vendredi 10 avril 18h
- > **Inauguration du Printemps des Potiers - vendredi 10 avril 18h**

Marché des potiers et des céramistes professionnels

Les samedi 11, dimanche 12 et lundi de Pâques 13 avril, 9h/19h, sur le quai du port de Bandol, 66 participants, dont le carré des nouveaux ateliers (6 stands offerts par la mairie de Bandol). Ateliers de démonstration et d'animation, librairies et fournisseurs de matériel céramique.



Thérèse Lebrun

Projection de films sur les arts céramiques

Entrée libre, au Théâtre Jules Verne
Le jeudi 16 avril, 21h/00h

Forum public

Démonstrations, savoir-faire et conférences
Entrée libre, au théâtre Jules Verne
Le samedi 18 avril, 9h/12h et 14h/18h

Ateliers découverte

Entrée libre, salle Pagnol - Maison Tholosan
Les vendredi 24 et samedi 25 avril, 14h/17h



La Pouponnière, un nouveau bâtiment

Le projet du futur bâtiment pour l'établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés « Les Lauriers Roses » a été présenté à la population le 28 novembre 2019 lors d'une réunion publique.

Situé entre le chemin de l'Escourche et du Boulevard du Bois Maurin, le site d'implantation du nouveau bâtiment mis gratuitement à disposition par la municipalité,



appartenait à l'origine à la SCI du Bois Maurin avant d'être racheté pour un euro symbolique par la ville. Une mise en compatibilité du PLU de la commune a permis de créer ce projet à proximité de l'actuelle «Pouponnière» et avec une surface disponible assez grande pour permettre la conception d'un lieu moderne et adapté.

Par son architecture organique avec une exigence de matériaux tels que le verre, le béton brut, le bois ou encore la pierre, le bâtiment s'intègre totalement et avec discrétion au terrain en épousant la pente naturelle et en ne créant pas d'obstacle visuel à la résidence des Katikias

située au-dessus du site. Haut de 7m, sur 2 niveaux et avec une surface de plancher de 1685m², ce nouveau bâtiment répond parfaitement aux problématiques



d'accessibilité et de sécurité indispensables pour le bien-être des enfants et adolescents accueillis.

Un bien-être qui sera accentué par la végétation du lieu. L'aspect paysager étant une partie importante du projet, le bâtiment proposera 1300m² de toiture végétalisée avec des arbustes et plantes vivaces de style garrigue ou encore différents patios verdoyants et vergers d'arbres fruitiers, en prenant soin de conserver et optimiser les franges paysagères déjà existantes du site.

Ce nouveau bâtiment proposera une pièce de kinésithérapie avec une balnéothérapie, une salle de classe et de nouvelles salles d'activités pour chaque type d'enfants.

Le coût du projet (environ 6 millions d'euros) est financé à 10% par l'Agence Régionale de Santé et à 90% par l'association «Les Enfants de la Baie de Bandol». Lancement du projet courant 2020.

Quai du stade et capitainerie : le renouveau du port se poursuit

En ce premier semestre 2020, ce sont deux chantiers d'importance qui se déroulent au port de Bandol.

Quai du stade : travaux nécessaires

Le premier concerne le quai du stade, qui longe le parking. Ce quai connaît des affouillements entraînant des affaissements, et il est devenu nécessaire de le refaire.

Pour ceux que la technique intéresse, un rideau de palplanches va être battu, une nouvelle poutre de couronnement sera posée, et l'arrière du quai sera rechargé en matériaux, avant d'avoir un nouveau revêtement. Le coût de l'opération est estimé à 1,5 millions d'euros, financé par le budget du port. Rappelons que le contribuable bandolais n'est pas mis à contribution sur ce type d'opération, qui est intégralement financée par les usagers du port via la redevance versée à la commune par son gestionnaire, la SEML Sogeba.



La troisième entrée de Bandol va se refaire une beauté

Le second chantier se déroule à ce que l'on appelle « la troisième entrée de Bandol » : l'entrée du port où se situe la capitainerie. Le bâtiment actuel, qui date de 1977 est aujourd'hui trop exigu, dans un état de vétusté important, et ne répond plus aux besoins d'un port moderne.

La nouvelle capitainerie permettra aux plaisanciers de disposer d'un bloc sanitaire flambant neuf, situé dans une extension. L'actuel bloc sanitaire à côté des douanes, lui aussi assez vétuste, sera abandonné.

Cette capitainerie permettra de séparer les équipes techniques des équipes d'accueil, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, afin d'accueillir les visiteurs dans des conditions optimales. Le personnel de la capitainerie

aura également de meilleures conditions de travail avec des vestiaires hommes/femmes ou encore une vraie salle de repas comme l'impose la réglementation.

Le bâtiment offrira aussi d'importantes économies d'énergie par rapport à la situation actuelle : isolation de qualité, pompe à chaleur, éclairage LED, vitrage traité, ...

Enfin, sur son toit plat, une salle de réunion et une terrasse permettront de recevoir des événements dans un environnement privilégié avec une vue sur le port et la baie de Bandol à couper le souffle.

Comme pour le quai du stade, ce bâtiment, dont la rénovation devrait coûter environ 1,5 million d'euros, est financé par le budget du port.



Le billet de l'opposition

Le bateau tangué !

Bandol est dans une situation incohérente et critique. En effet, une politique uniquement budgétaire a laissé dériver le bateau, conduisant au délitement d'autres secteurs : démocratiques, économiques, sociaux, culturels, écologiques et même moraux. En voici quelques exemples :

Des grands travaux ont été réalisés à l'économie, tels ceux du quai de Gaulle, avec des conséquences ravageuses, d'inévitables inondations, inquiétantes pour l'avenir et les problématiques de sécurité publique, sans parler de l'impact négatif sur les commerçants déjà financièrement mis à mal ;

Des décisions ubuesques, telles la mise en vente de l'outil de travail de l'Association des Vins de Bandol, à savoir la Maison des Vins, marqueur à la charge symbolique puissante de la notoriété de notre ville.

L'impact désastreux de cette décision, qui a déclenché de rudes confrontations et s'est transformé en bras de fer, inédit et injustifié, avec les vignerons concernés.

Pour conséquences directes : la suppression de la traditionnelle Fête du Millésime et la perte de confiance dans notre municipalité;

L'aboutissement final: cafouillages, manœuvres dilatoires et une triste palinodie ;

Le creusement inexorable de l'écart, de la fracture et de l'isolement d'avec les communes environnantes, entraînant une image écornée, problématique d'un point de vue politique, ainsi que la perte d'importants financements (comme avec la Communauté d'Agglomérations) ;

Des opérations de communication qui nous endorment avec des propos rassurants mais ne peuvent masquer la distance entre le contenu des discours et la réalité des pratiques, à savoir les mots qui cachent le vide des actions.

Des décisions erronées, iniques, la verticalité d'une politique qui consiste à diviser pour régner ne peuvent qu'entraîner d'immenses déceptions, frustrations, crispations, découragements et colères des administrés, des commerçants, des personnels, des vignerons de notre terroir AOC.

Pour ma part, je suis largement et publiquement monté au créneau sur ces sujets, pour vertement les critiquer, les désavouer et apporter des solutions. Ces dernières ont été rendues inopérantes en écartant mes commentaires ou mes propositions d'un revers de main hostile et dédaigneux. « Circulez, il n'y a rien à voir! »

Hélas, la gestion municipale ne cherche pas à répondre aux problèmes, elle cherche à les exploiter. Les Bandolais qui sont à la peine jugeront par eux-mêmes.

Malgré toutes ces vicissitudes, sachez que, même par gros temps, je tiens le cap !

A toutes et tous, je souhaite que l'esprit de Noël souffle sur vous-même et vos familles, apportant chaleur, douceur et bienveillance...

Votre dévoué
Laurent FREANI

Droit de réponse

Réponse du Maire à l'article de l'opposition

M. Fréani a de gros problèmes de mémoire. Il a la fâcheuse habitude d'oublier qu'il a appartenu à la majorité en tant qu'adjoint au développement économique et au commerce jusqu'en juillet 2018. Il était également membre de la commission des finances et vice-président de la commission extra-municipale « acteurs économiques ». Ces trois instances auraient dû lui permettre de développer ses idées et de s'exprimer largement. Il avait tout loisir de proposer des alternatives, de convaincre par la pertinence de ses idées ou de s'attacher au moins dans sa délégation à soutenir et dynamiser les commerces.

S'est-il une seule fois opposé en conseil municipal à une décision? Jamais. A-t-il une seule fois émis des réserves? Jamais. Venir aujourd'hui prétendre que « le bateau tangué » ou « dérive » est un peu facile quand on a été à bord et que le cap était partagé par tous. Parler de « travaux réalisés à l'économie » et « d'inévitables inondations » pour le quai de Gaulle relève de la galéjade : le 23 octobre, le quai de Gaulle a justement été moins impacté que lors d'épisodes précédents beaucoup moins intenses. Chacun a pu le constater. Il ne s'agit pas de minimiser les nuisances provoquées par les travaux, mais nous avons pu tous observer la belle affluence de cet été et surtout noter qu'aucun commerce n'a été contraint à déposer le bilan, fort heureusement.

Dans sa quête permanente du buzz, M Fréani a souvent quelques longueurs de retard : la Maison des Vins n'a pas été vendue par la municipalité et l'oenothèque des vins de Bandol n'est en rien menacée. Tout cela a été expliqué de manière très claire. Les vignerons ont par ailleurs tenu à participer avec les restaurateurs et le soutien de la municipalité à la grande manifestation « du Bandol et du Bio » qui a eu lieu le 15 décembre.

Quant à « l'isolement » au sein de la Communauté d'Agglomération, oui il s'agit de ne pas cautionner des décisions contraires à l'intérêt de Bandol. Oui, il faut avoir le courage de mener une politique transparente et refuser certains arrangements. L'éthique et la morale en politique sont au cœur de mon action mais ce sont deux valeurs que M. Fréani a du mal à appréhender.

Enfin j'attends avec impatience les propositions du candidat Fréani et de sa liste. Il aura tout le loisir de le faire sur des supports plus adaptés que le journal municipal qu'il utilise dans le seul but de faire campagne....ou de tenter de le faire.

Jean-Paul Joseph,
Maire de Bandol

Mariages

COTTE Stanislas, François, Léon, Marie & BÖNNEMANN Julia	07/09/2019
MAIOCCHI Stéphane & TOURDOT Isabelle, Céline	14/09/2019
MILLAN Sébastien Simon Pierre & BELNOUR Virginie Nora	07/09/2019
OBSCUR Jérémy, Antoine, Roger & DAVION Alisson, Michèle, Eliane	07/09/2019
PERRON Julien, Gaëtan & MINGOT Aurélie, Juliette, Simone	07/10/2019
ROBERT Xavier, Claude, Marie & CASANOVA Solange, Nathalie, Magali	07/09/2019
ROUL Valentin, Pierre, Marcel & AUTHIER Cécile	06/09/2019
SUQUET Pierre, Francis, Louis & GARCIA Anne-Florence, Maire, Tetiaroa	06/09/2019
VALIN Christophe, Pascal, Dominique & BENAÏSSA Nawel, Fatiha	05/10/2019

Décès

ARNU René, Paul, Arthur	12/10/2019
AUDIBERT Max, Fortuné, Raymond	07/10/2019
BAPTISTE Simone, Marie-Louise	07/10/2019
BARD Jean-Michel, Noël	22/11/2019
BAUZA Lydia, Marguerite	20/11/2019
BERNARDI Juliette, Toussainte	19/11/2019
BOUILLET Marcelle	09/10/2019
BOYER Arlette, Mathilde	03/12/2019
BRUNIE Micheline, Louise, Renée	09/10/2019
BURGARELLA Elisabeth	10/12/2019
CLAUSS Jeanine	12/11/2019
COLCHICO Jeanne	09/12/2019
COSTE Germaine, Louise	22/11/2019
COURT Jean, Jacques	20/10/2019
DESAIMARD Jacques, Maurice	10/09/2019
DESANTO François	17/10/2019
DIDIOT Jean, Marie, Raymond	01/12/2019
ESCALES Helyet, Antoinette	25/09/2019
FLINT Elisabeth, Babara	31/10/2019
FRACHISSE Jean-Paul, Louis	30/11/2019
HADJADJ Maurice	20/09/2019
JAVILLIEY Chantal, Jeanne	04/10/2019
KRIPPLEBER Jacqueline	15/10/2019
MADRIGALI Christiane, Arlette	02/12/2019
MALBRANCQ Renée, Marcelle	03/12/2019
MARCILLAUD Joséphine, Lazarine	13/10/2019
MORANA Joël, Gilbert	30/10/2019
MOUREAUX Marc, Guy, Pierre	11/09/2019
PEINADO Viviane, Adelaïde	02/11/2019
PEREZ Odette, Philomène	26/09/2019
PERRAUD François, Marie	07/11/2019
SABATINI Madeleine, Marie	23/11/2019
SALVADORI Denise, Alice, Jeanne	01/11/2019
SAUPIN Henri	11/09/2019
THIRAUX Brigitte, Marie-Françoise	05/12/2019
VITALI Vania	23/11/2019
XUEREB Solange, Josiane	22/11/2019
ZANELLA Colette	19/10/2019

Naissances

BÉTHÉRY Tya Louise	23/11/2019
CHAMARD Elona	23/09/2019
CORBANI Paolo, Etienne, Sergio	09/09/2019
DA COSTA Lily Maria Lulu	06/09/2019
D'AMBRA GERMAIN Alessandro, Georges, François, René	24/10/2019
DAURES Espérance Jacqueline Sandrine	18/11/2019
DJABBOUR Maria	19/10/2019
ELMSALLATI Samy	11/10/2019
GACQUIÈRE Giulia Iris Martine	08/11/2019
GRAS Timané	28/10/2019
JULLIEN Lyris Elisa Rose-Blanche	27/11/2019
LAUTHIER CARON Anna Inès Charlotte	24/11/2019
MARTIN Victor Eric	05/10/2019
MEZOU Alexandre Henri	30/11/2019
MIESCH Roméo	09/10/2019
SAÏDI Mehdi Louis	30/10/2019
TRIGANO Ivar Maxence Camille	10/11/2019
TRIVIERE Joanie Rose	28/09/2019

Info C.C.A.S. :

Mise en place par le C.C.A.S. d'un annuaire regroupant l'ensemble des professionnels de santé. Ceux qui le souhaitent peuvent communiquer toute nouvelle installation sur la Commune, changement d'associés ou d'adresse. Le document sera mis à la disposition de l'ensemble des administrés à l'accueil du C.C.A.S.

C.C.A.S. de BANDOL - Place Lucien Artaud -
83150 BANDOL
04 94 29 18 60 - ccas@bandol.fr



BONNE
ANNÉE

BANDOL



VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

VENDREDI 10 JANVIER 2020

19h - THÉÂTRE JULES VERNE

Théâtre Jules Verne - 11, rue des Ecoles - 83150 Bandol - 04 94 29 22 70

